

REUNION DU 7 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze, le 7 Juillet à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à ÉPANNES sous la présidence de M. Thierry BEAUFILS.

Étaient présents : Mrs AUGEREAU – BAUDU – BEAUFILS – BRULÉ – LEDET – MOUSSEAU -- Mmes BERNOLE – BLANVILLAIN – BOUBET – GALLOPIN – GUIGNARD

Absents excusés : Mrs BAUDOUIN- POGUT -ROULIN

Pouvoir de Mr PONTET Denis à Mme BLANVILLAIN Sabrina

M. Emmanuel BRULÉ a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers en exercice : 15
présents : 11

Date de Convocation : Le 30 juin 2014

Approbation du dernier compte rendu

Monsieur le Maire fait lecture du dernier compte rendu en date 5 juin dernier. Ce dernier est approuvé à l'unanimité.

AMF

Monsieur le Maire commence la réunion en faisant lecture d'un courrier reçu de l'AMF (Association des Maires de France). Il s'agit d'une motion de soutien à l'action de l'AMF afin d'alerter les collectivités locales et en premier lieu les communes et les intercommunalités qui risquent d'être confrontées à des difficultés financières importantes dans le cadre du plan d'économie de 50Milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017. En effet, les orientations politiques conduiraient les communes dans des situations inconfortables budgétairement parlant.

Ce projet envisage une perte de 30% de nos dotations annuelles. Pour Epannes cela représente une baisse de 44 000 euros.

Par ailleurs cela pénalise également les concitoyens, déjà touchés par la crise économique et sociale et fragilise la reprise indispensable du redressement des comptes publics.

Il nous faut prendre une délibération afin d'apporter notre soutien à l'AMF :

Le Maire propose de passer au vote :

11 présents : 11 voix pour

Demande d'apprentissage CFA

Deux demandes d'apprentissage en alternance nous sont parvenues en mairie.

Nous décidons de donner priorité à un adolescent de la commune d'Epannes qui a déjà fait 2 stages aux espaces verts avec les agents de la commune.

L'idée d'aider les jeunes à s'intégrer au monde du travail est intéressante mais cela à un coût :

- 1^{ère} année : 4336€ avec une aide de la région de 1000€ et une subvention « pacte emploi » de 500€, soit un coût total de 2836€
- * 2^{ème} année : 6417€ avec une aide de la région de 1000€ soit 5417€

Monsieur le Maire propose de voter :
Le Conseil Municipal approuve.

Florent Martin intégrera donc la commune dès le 1^{er} septembre pour un contrat d'un an renouvelable 1 an. Il sera placé sous la responsabilité de Pierre FOURNIER, adjoint technique à la commune depuis 2005.

Renouvellement des CCAF

Il nous faut nommer des délégués à la commission communale d'aménagement foncier d'Epannes partie Marais et partie Plaine.

Après discussion sont élus côté Marais :

Votants : 11

Voix pour : 11

Elus à l'unanimité :

1^{er} Délégué titulaire : Monsieur le Maire, Thierry BEAUFIL

2nd délégué titulaire : Monsieur Denis MOUSSEAU

1^{er} délégué suppléant : Madame Noëlla BOUBET

2^{ème} délégué suppléant : Madame Véronique GALLOPIN

Après discussion sont élus côté Plaine

Votants : 11

Voix pour : 11

Elus à l'unanimité :

1^{er} délégué titulaire : Monsieur le Maire Thierry BEAUFILS

2^{ème} délégué titulaire : Monsieur Denis MOUSSEAU

1^{er} délégué suppléant : Madame Véronique GALLOPIN

2^{ème} délégué suppléant : Madame Anne BERNOLE

Concernant les propriétaires forestiers, il est décidé de reconduire dans leur rôle :

1^{er} délégué titulaire : Monsieur GAUTHIER Jean

2nd délégué titulaire : Monsieur TARTAUD Claude

1^{er} délégué suppléant : Monsieur GEANT Michel

2nd délégué suppléant : Monsieur VINATIER Philippe

Une délibération sera prise afin de légaliser ces nominations.

Désignation d'un référent défense sécurité routière et délinquance

Il est obligatoire de nommer un référent parmi les conseillers municipaux pour la mise en œuvre et le suivi des dispositifs liés à la défense, la protection civile, la sécurité routière ou encore la prévention de la délinquance.

Jérémy ROULIN étant volontaire on passe au vote

Votants : 11

Pour : 11

Une délibération sera prise et transmise à la préfecture.

Délibérations modificatives

A la demande de Melle COUTY, perceptrice à Frontenay Rohan Rohan, des délibérations modificatives ont été faites afin de rééquilibrer le budget communal. Il s'agit de lignes de trésorerie que l'on transfère de compte à compte afin d'équilibrer les dépenses et les recettes.

Ces délibérations concernant la commune sont soumises au vote

Votants : 11

Pour : 11

Ces délibérations seront transmises à la trésorerie de Frontenay Rohan Rohan et à la préfecture.

Inauguration 26^{ème} festival de peinture à Magné

Monsieur le Maire est invité par Monsieur LABORDERIE, Maire de Magné au 26^{ème} festival de peinture qui aura lieu le 19 juillet prochain. Monsieur le Maire étant absent ce jour, Véronique GALOPIN se propose de le représenter et ira donc à Magné le samedi 19 juillet.

Plan canicule

Comme chaque année il faut établir un calendrier de permanences concernant le plan canicule et référencer toutes les personnes dites fragiles.

Noëlla BOUBET s'est procurée une liste à jour des personnes de plus de 65 ans. Nous allons l'actualiser auprès de Madame HOFFMAN, infirmière sur la commune.

Un calendrier des permanences est établi comme suit :

juillet		Août
---------	--	------

Du 7 au 20 juillet	Noella BOUBET		du 4 au 10 Août	Chantal GUIGNARD
Du 21 au 27 juillet	Sabrina BLANVILLAIN		du 11 au 17 Août	Thierry BEAUFILS
du 28 au 3 août	Chantal GUIGNARD		du 18 au 24 Août	Thierry BEAUFILS
			du 25 Août au 1^{er} septembre	Emmanuel BRULE

Questions diverses

Dominique LEDET informe qu'un locatif vient de se libérer.

Emmanuel BRULE informe la Municipalité qu'un devis pour l'achat de 5 ordinateurs portables pour l'école est en attente. Une subvention CAN est allouée pour cet achat.

Il aborde par ailleurs la nécessité de moderniser le site internet, soit en changeant de prestataire soit en modifiant nous même le site.

Anne BERNOLE a fait passer un questionnaire aux parents d'élèves concernant les APS de la rentrée scolaire.

Elle a fait faire un devis pour changer la structure de jeux de l'école. La somme étant relativement conséquente, nous décidons d'attendre puisque pas d'urgence.

Damien BAUDU nous informe qu'il a eu un appel de Mademoiselle BEAU Alexandra qui a un soucis avec l'achat de sa parcelle. Elle demande (courrier reçu en mairie) un dédommagement financier dû au retard de son projet de construction. En effet sa parcelle n'étant pas constructible sur son ensemble il a fallu faire un sondage auprès de propriétaires afin de changer le cahier des charges et la position de la maison sur la dite parcelle. La commune décide de prendre à sa charge les 300€ de frais du géomètre.. Une réponse à son courrier va lui être envoyée.

De même Damien BAUDU informe qu'il a demandé un devis pour changer toutes les clés de la salle des fêtes.

Véronique GALLOPIN rappelle que l'abri bus sera installé le 8 juillet grande rue en face de la salle des fêtes.

Concernant le Cabinet médical, Monsieur le Maire informe le Conseil de contacts en cours.

La séance est levée à 00 H 15.

Prochain CM : le 1^{er} septembre 2014 à 20h30

